

Le contexte de l'innovation

L'activité des associations d'anciens combattants œuvrant au titre du Devoir de mémoire est traditionnellement soutenue par l'Assemblée départementale du Jura : Concours de la Résistance, participation aux différentes cérémonies commémoratives, soutien à des opérations ponctuelles, acquisition de drapeaux...

En 2014, une attention particulière est portée aux commémorations du centenaire de la 1^{ère} Guerre mondiale : des cérémonies, des dépôts de gerbes et l'entretien de tombes des combattants de la grande guerre auront lieu dans de nombreuses communes du Jura de 2014 à 2018 dont « *la chênaie du souvenir* » qui figure au programme commémoratif national.

Ce projet est labellisé « **Centenaire** » par le Groupement d'Intérêt Public « *mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale* ».

L'idée innovante

L'opération « *Chênaie du Souvenir* » consiste à planter **12 000 chênes sessiles en forêt de Chauz** correspondant au nombre de Jurassiens morts pour la France durant les différents conflits.

Les arbres sont plantés par des enfants des écoles environnantes, symbolisant ainsi le renouvellement naturel du peuplement et le lien mémoriel intergénérationnel.

L'objectif recherché

Il s'agit de réaliser un monument départemental original, vivant, transmissible, donc durable à travers les siècles afin de marquer le début du cycle du Centenaire de la première Guerre Mondiale.

La plantation de 12 000 chênes dans la forêt de Chauz, est réalisée avec la participation de la jeune génération, sous convention avec l'ONF, sur une parcelle dévolue, sanctuarisée sans limite de temps, facile d'accès et propice aux cérémonies sobres ainsi qu'au recueillement. Elle aura pour objectif en plus de l'impact environnemental non négligeable de :

- promouvoir la mémoire de manière marquante,
- transmettre la volonté de défense et de civisme,
- dépasser les notions d'événement de temps et d'espace,
- remettre l'homme au centre des priorités.

La démarche mise en œuvre

Cette opération se prépare depuis deux ans. L'inauguration officielle s'est déroulée le 17 octobre 2014. Des plantations symboliques s'effectueront avec les enfants des écoles, chaque année pour se terminer en 2018. Nos partenaires principaux sont : la Préfecture, les Communes, le Souvenir-français, l'ONF, l'ONACVG, la Direction académique.

Le projet est porté par un comité départemental auquel participe des élus, des anciens combattants (Souvenir Français...) en partenariat avec l'O.N.F. pour les modalités pratiques et la gestion de la forêt.

Le contenu de la réalisation

Le territoire choisi pour la réalisation du projet présente des facteurs particulièrement favorables. Parmi les plus grands massifs forestiers du Pays, la forêt de Chaux est la première chênaie de France. Ses circuits associés à ceux de la Saline royale d'Arc et Senans qu'elle desservait, en font un lieu très prisé des sportifs et touristes en tous genres. La parcelle a été choisie en fonction de la nature du terrain, de l'accessibilité, des besoins exprimés ... Il en est de même pour le choix de l'essence des plants obtenus par le canal du marché ONF. Tout en mettant les jeunes à contribution, les plantations sont réalisées sous l'expertise des agents de l'ONF.

La mise en conformité des abords a été confiée à des entreprises locales déjà sollicitées pour ce genre de travaux. La signalétique et l'information sont respectueuses des moyens utilisés en cet endroit. Le lieu prévu pour les cérémonies est réduit au strict minimum afin de ne pas empiéter indûment sur l'espace naturel. Le mât des couleurs est démontable. Les opérations d'entretien s'effectueront par les bons soins des agents de l'ONF.

Les moyens humains et financiers

Internes. La Vice-présidente du Conseil général du Jura et une personne du Service Culture en partenariat avec le comité départemental du Centenaire.

Externes. Les services de la Préfecture, les enfants et les enseignants, les personnels de l'ONF, les délégués du Souvenir-français.

Moyens financiers Le budget total s'élève à 40 000 €. La collectivité s'est investie à hauteur de 20%, soit 8 000 €.

Le bilan de la réalisation Le bilan se mesure déjà par l'impressionnante adhésion à ce projet, la cohésion et l'élan qu'il a suscité d'une manière générale en drainant des milliers de marraines et de parrains tant parmi les collectivités que des personnes à titre individuel. Tous les publics sont concernés.

Ainsi pour l'inauguration en pleine forêt, nous avons compté au-delà des très nombreuses personnalités, la présence de trois classes d'enfants, 64 drapeaux et près de 500 personnes. Des évaluations seront réalisées chaque année jusqu'en 2018, puis de manière plus espacée car il faudra laisser agir la nature. Ces chênes ont une espérance de vie de 300 à 500 ans et se régénéreront d'eux-mêmes.